****

**Le programme Passe-partout pour les 4 ans, qu’est-ce que c’est?**

***Passe-partout, c’est :***

Un programme mis sur pied par le Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur il y a plus 45 ans déjà, permettant aux familles **d’enfants de 4 ans,** du centre de services scolaire des Samares de vivre une transition harmonieuse en vivant des activités **GRATUITES** dans une école du secteur au cours de l’année qui précède l’entrée à la maternelle.

***Qu’est-ce que ça implique?*** Un programme en trois volets :

1. **Volet *Parents* :** *Les parents sont appelés à vivre des moments entre adultes*. L’objectif de ces rencontres : réfléchir sur notre rôle de parent, enrichir nos connaissances sur différents thèmes en lien avec l’éducation et créer un sentiment d’appartenance avec l’école de notre enfant. (Habituellement de soir)
2. **Volet *Enfants* :** À travers le jeu, *les enfants de 4 ans sont invités à venir découvrir l’école, seuls* comme des grands! Ils peuvent alors se familiariser avec le milieu physique, les autres enfants, les cloches qui sonnent, la cour d’école, les consignes du milieu, etc. (de jour)
3. **Volet *Parents-enfants*:** Parce qu’il est rassurant de découvrir un nouveau milieu en compagnie d’un adulte significatif, le programme passe-partout permet aux parents de témoigner à leur enfant que l’école est importante, en y vivant de beaux moments. Les familles sont invitées à vivre divers types d’activités parents-enfants dans un milieu scolaire, à plusieurs moments dans l’année. (Variable : jour et soir)

\*\*Les activités sont d’une durée de 2 h. Le parent doit fournir le transport.

Voici une petite vidéo qui vous permettra de découvrir brièvement les 3 volets du programme passe-partout. Vous pourrez constater la place de choix qu’occupe le parent dans ce beau programme; **l’implication des parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants impacte positivement la réussite éducative**. Votre investissement dans le cadre des activités du programme passe-partout n’est donc pas un fait banal! Pour regarder la vidéo, c’est par ici : <https://youtu.be/Htg4o_pdzdY>

***Comment s’inscrire?***

Présentez-vous à votre école de quartier aux heures d’ouverture du secrétariat, en ayant en main le certificat de naissance original de votre enfant. \***L’enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre de l’année en cours\*.**

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la conseillère pédagogique :

**Jessica Dumais**

*****Conseillère pédagogique Passe Partout*

**Approche préventive et accompagnement de la transition au préscolaire.**

*Centre de services scolaire des Samares*

**450-758-3500 poste 23993**